

Bureau du Comité de Direction du 28 juin 2019

Présidence : Rémy FEMENIA

Membres présents : Thierry BRIAND, Rémy MOULIN, Pierre-Yves NICOL

Absent excusé : Maurice JOUBIN

➤ **Intervention du Président : Rémy FEMENIA**

- Evoque les engagements et le changement du module de saisie des compétitions entraînant des modifications.

- Evoque les mouvements de personnel

Départ de :

Paul DILASSER, fin du contrat d'emploi d'avenir au 31 août, fin de sa participation à la SSD au 30 juin remplacé par Nicolas BUNS,
Marie HERY, fin du service civique pour fin juin,
Aurélie BEAUVILLAIN, fin d'animation de la section de Paimpol au 30 juin, remplacée par Thomas BOUSSOUGANT.

Embauche de

Nicolas LECOQ, SSL 6^{ème} – 5^{ème} de Dinan,
Thierry BARON au CIPF 6^{ème} – 3^{ème} de Lamballe,
Johan GEIRNAERT au CIPF 6^{ème} – 3^{ème} de Perros,
Damien GUILLOUX au CIPF 6^{ème} – 3^{ème} de Plouaret.

- Fait un point sur la SSL 6^{ème} – 3^{ème} de Lamballe.

- Evoque la situation de Yvan LE COCQ, CTD PPF, actuellement mis à disposition du District par la Ligue. Il pourrait changer de fonction à compter du 1^{er} septembre.

Le Bureau émet le souhait de faire le point sur les emplois du temps des techniciens afin de mieux cerner les besoins et de saisir d'éventuelles opportunités. Il évoque la situation de Marie HERY (aides, temps de travail, ...).

➤ **Intervention du Trésorier : Thierry BRIAND**

- Fait un point sur la tarification des compétitions.

- Evoque les indemnités et le remboursement des frais des commissions, notamment les frais kilométriques, les repas, les frais de gestion, les frais de téléphone, les indemnités allouées aux formateurs (CDA – Commission Technique). A cet effet, le Trésorier établira une fiche récapitulative à l'intention des Présidents de Commissions.

- Fait un point sur l'appel des cotisations auprès des Clubs au titre des engagements (tournois, coupes, challenges, plateaux, finales etc...) et des frais de fonctionnement.

Tableau des cotisations (soumis à approbation du Comité du 28/06/2019) :

- Frais de fonctionnement

| | | |
|---------------|----------------------------------|--------|
| Part fixe | | 65 € |
| Part variable | Par licence hors dirigeants (es) | 0.80 € |

- Engagements.

| Nature de la compétition | Montant |
|---|-----------------|
| Tournois | Règlement LBF € |
| Coupe Ange Le Mée | 75.00 € |
| Coupe du Conseil Départemental | 75.00 € |
| Challenge du District | 50.00 € |
| Coupe Départementale Féminine | 15.00 € |
| Coupe Futsal Seniors | 25.00 € |
| Coupes Jeunes (U13-U14-U15-U16-U17-U18) | 10.00 € |
| Foot Animation (U6-U7-U8-U9-U10-U11) | Gratuit |

- Rend compte de la situation financière du District. Pris note.
 - Evoque les subventions à percevoir :
 - Conseil Départemental : 30 000 € au titre de l'emploi (2 postes)
 - Conseil Départemental : 10 000 € au titre de l'organisation des Coupes.
 - Remercie la LBF pour la subvention de 10 000 € allouée pour l'acquisition du véhicule du District.
 - Fait un point sur les impayés clubs
- Il est arrêté la conduite à tenir en cas de :
- Impayés en cas d'arrêt, à provisionner en créances douteuses et à passer en pertes
 - Impayés en cas de fusion, à reprendre dans le passif des clubs qui fusionnent et à facturer au club issu de la fusion.
 - Impayés en cas de mise en sommeil, à mettre au passif du club qui se met en sommeil et à reprendre lors de sa reprise d'activité.
- Donne les affluences et le résultat financier des finales de coupes départementales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le Président du District

Le Secrétaire Général

Rémy FEMENIA

Rémy MOULIN